

Vos questions / nos réponses

# Méthadone/Selincro

Par [Brooklyn29](#) Postée le 08/08/2022 09:09

Bonjour, alors je voudrais savoir après avoir eu un vrac de fou pendant plusieurs jours enfin même pire qu'un vrac moi et mon mari on a cru mourir on a déjà été en vrac on a vécu vrac sub metha mais selincro que le médecin nous à prescrit le même qui nous prescrit la metha... Je voudrais savoir parceque j'ai l'impression de ne pas ressentir le besoin de reprendre ma metha normalement ???? Merci d'avance

---

**Mise en ligne le 11/08/2022**

Bonjour,

Le nalméfène (principe actif du selincro) est un antagoniste des récepteurs opiacés qui vise à réduire les effets positifs de l'alcool. Il est contre indiqué de prendre ce médicament en association avec un traitement opiacé tel que la méthadone puisque, en bloquant les récepteurs opiacés, le risque est de provoquer un syndrome de sevrage.

Nous ne savons ce que vous entendez pas « vrac » mais supposons que vous faites référence à des symptômes de manque. C'est ce qui arrive aussi quand on associe méthadone et buprénorphine (subutex), vous en avez fait l'expérience apparemment.

Nous vous conseillons de refaire le point rapidement avec votre médecin. D'autres traitements visant à réduire les consommations d'alcool et sans interactions avec les opiacés existent. Vous pouvez également vous rapprocher de la « Maison des addictions » à Nancy et ainsi avoir affaire à un médecin peut-être plus spécialisé.

Si besoin de revenir vers nous n'hésitez pas bien entendu, nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat jusqu'à minuit.

Cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv**

---

**[Département d'addictologie - La Maison des Addictions - CSAPA](#)**

1b rue Foller  
**54031 NANCY**

**Tél :** 03 57 80 66 00

**Site web :** [www.cpn-laxou.com/CSAPA-Maison-des-Addictions.html](http://www.cpn-laxou.com/CSAPA-Maison-des-Addictions.html)

**Accueil du public :** Sur rendez-vous. Permanence infirmière sans rendez-vous. Du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

[Voir la fiche détaillée](#)